

Numéro 10, mai 2017

LE PETIT MOT DE MONTFERRAND



Encart sur le château médiéval

Editorial

La loi NOTRe oblige les collectivités à fusionner par souci d'économie... mais avec cette fusion ce sont aussi les services publics qui en pâtissent dans nos communes dites rurales.

L'accès aux services publics est un aspect déterminant de la politique d'aménagement d'un territoire qui ne peut être sacrifié. Les regroupements à l'échelon supérieur engagent un processus sans fin qui se fait systématiquement au détriment de la qualité du service rendu sans pour autant réduire les coûts directs ou indirects.

Réconcilier proximité et accessibilité, maintenir une présence de proximité : nous ne pouvons pas déshumaniser le service public dans notre village si nous voulons maintenir une égalité entre tous les citoyens et ainsi nous permettre de vivre en harmonie en milieu rural.

A ce jour, les services publics qui concernent tous les habitants sont les secrétariats de mairie. A Montferrand nous avons la chance d'avoir une ouverture tous les matins grâce aussi à l'agence postale et le service de la poste avec la factrice qui assume une tournée de porte à porte.

En parallèle, pour combler le manque ou le vide de ces services, d'autres voient le jour grâce au bénévolat. Certaines collectivités n'hésitent pas à mettre à disposition des associations des bureaux pour permettre d'assurer un accompagnement dans des démarches administratives ou autres.

A Montferrand, les bénévoles qui donnent de leur temps à la bibliothèque ont un rôle important dans la vie du village par leurs conseils ou en offrant un café aux personnes de passage.

S'il apporte la vie dans notre bourg, le gros souci de ce service proposé aux publics est sa faiblesse sur la durée, le bénévolat risque l'essoufflement et n'est pas toujours remplacé... C'est pourquoi, au sein de la Communauté de communes nous travaillons en partenariat avec des services complémentaires qui ont des salariés comme les offices de tourisme, les centres de loisirs et les bibliothèques. De la factrice aux autres employés de la Communauté des communes, nous devons défendre les emplois salariés de nos services publics.

Nathalie Fabre, maire

Un livre sur les quatre moulins à farine de Montferrand

Jedi 1^{er} juin 18heures, à la bibliothèque de Montferrand, présentation par Jean Darriné, du moulin de Granjou de son livre...le premier sur Montferrand et ses habitants. L'édition de ses petits frères dépendra du succès de ce premier né !

Toutes les actualités sur le site officiel de la commune : www.montferrand-du-perigord.fr

Vous pouvez aussi suivre la page Facebook du village : [Mairie de Montferrand-du-Périgord](https://www.facebook.com/Mairie-de-Montferrand-du-Périgord)

Permanence des élus

Nathalie Fabre : lundi matin et mardi matin

Christine Grimal : jeudi matin

www.montferrand-du-perigord.fr

Secrétariat, agence postale, bibliothèque

Ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

Tel/fax : 05 53 63 24 60

e-mail : mairie.montferranddupérigord@wanadoo.fr

Publié par la municipalité de Montferrand-du-Périgord

Directeur de publication : Nathalie Fabre Rédaction : Annie Campos, Patrice Delège, Michel Laubal, Michel Vergnolle

Contributions de : Elise Belgarric, Jean-Louis Fauchier

Rencontre avec Brigitte Allain

Députée de la Dordogne, 2^{ème} circonscription.

Après les représentants du Pays de Bergerac, du Conseil Départemental, du Conseil Régional et de la Communauté de Communes, c'est Brigitte Allain qui a répondu positivement à l'invitation de Nathalie Fabre à la rencontre des montferrandais, des maires de communes voisines, des artisans de Montferrand et de villages environnants.

Le thème avait été choisi avec notre députée : « L'artisanat en milieu rural : quelles adaptations face aux évolutions de la société ? ».



Soulignant la proximité avec la journée internationale de la femme, Nathalie Fabre a accueilli la trentaine de participants, en majorité des artisans mais également des maires de communes voisines, soulignant que les élues étaient triplement représentées puisque Marie-Lise Marsat, conseillère départementale, était présente dans l'assemblée. Elle a poursuivi : « L'artisanat occupe une place importante dans cet espace, il représente aujourd'hui

dans le monde rural pratiquement un tiers d'actifs de plus que le monde agricole. Certains acteurs de l'agriculture n'hésitent pas à se reconverter dans des activités telles que des entreprises d'espaces verts mais aussi des métiers du bâtiment tels que la maçonnerie, l'électricité... C'est bien là une question de virage. Ce n'est pas seulement quelle politique rurale ou quelle politique de développement rural imaginer, c'est plus fondamentalement : quel monde rural voulons-nous dans 20 ou 30 ans avec quels types d'activités économiques, avec quelles populations, avec quelle attractivité ? ». Appelant de ses vœux un plan ambitieux en matière de nouvelles technologies et de haut débit, elle a rappelé que l'artisanat, c'est évidemment la fonction de service de proximité comme par exemple, la livraison du pain, le coiffeur à domicile... et qu'il s'agit à la fois d'un milieu économique, d'un milieu de relations humaines, et d'un milieu de partage du territoire.

Brigitte Allain a repris cette image du maillage du territoire rural, en insistant sur le fait qu'il n'y avait pas séparation mais continuité entre tous les services destinés au public : service public, offre agricole, tourisme et commerces, et bien entendu les artisans « première entreprise de France ». Elle a ensuite favorisé les échanges en demandant à deux témoins d'introduire le débat.



Thierry Testut, artisan plâtrier et maire de Lavalade, a abordé les questions d'aides à la création d'entreprises, du plaisir d'embaucher des jeunes qui dynamisent le métier, de l'évolution constante des normes et des aides qui obligent à suivre des formations difficiles à caler dans

l'emploi du temps et coûteuses, mais indispensables.



Frédéric Delbeke, entrepreneur dans l'isolation et le flocage en bâtiment à Pomport et élu du conseil de délégation 24 de la Chambre des métiers de Dordogne est revenu sur la nécessité de mettre en avant la plus-value des artisans tout en tenant compte de la force des « majors » (les grands groupes) qui ont des ressources consacrées à l'aide au client pour qu'il bénéficie des meilleures aides par exemple. Il assure les artisans que la nouvelle équipe de la chambre des métiers est à leurs côtés pour assurer la proximité, permettre un maillage sur tout le territoire et leur donner des outils de travail. En particulier grâce aux nouvelles technologies mais également à la formation à

leur utilisation. Enfin, en s'appuyant sur des exemples récents, il a regretté que les élus et les pouvoirs publics ne soient pas toujours à la hauteur pour lutter contre le travail illégal. Ces deux témoignages ont largement permis d'engager un débat très riche et suscité d'autres témoignages qui ont quitté le secteur du bâtiment.

Avec quelques parallèles entre le secteur agricole et celui de l'artisanat (RSI et MSA, mutualisation d'outils, de moyens CUMA et CUM, d'emplois destinés à la communication). Mais également des différences : dans le bâtiment il y a de gros risques à mutualiser le travail (garantie du résultat vis-à-vis du client, concurrence plus ou moins loyale).

Dans le secteur du commerce de proximité un témoignage a présenté des exemples de structures coopératives, permettant plus facilement de salarier le patron et ainsi de contourner certains aspects négatifs du RSI.

En réaction à l'exemple de la Catalogne où la coopération est particulièrement développée entre petits entrepreneurs, certains artisans ont souligné que celle-ci existe depuis longtemps mais qu'elle n'est pas nécessairement formalisée. Il aurait fallu plus de temps, comme sur les autres sujets, pour approfondir l'intérêt à se structurer en villages d'artisans à créer des coopératives.



La question des nouveaux métiers s'est posée par l'exemple des nouveaux outils de lutte contre des nuisibles (en l'espèce, des frelons asiatiques). Il est extrêmement long et coûteux d'avoir des informations sur les qualifications indispensables, ces qualifications ne valent que pour un individu ce qui amplifie le phénomène. Cela pourrait faire en sorte que seuls les « majors » pourraient proposer ces nouveaux services. Une question qui se pose également dans le cas du traitement de l'amiante.

Brigitte Allain, en conclusion, a repris les thèmes abordés dans leur diversité. Elle a insisté sur deux points à creuser, notamment dans le cadre de son activité parlementaire: la

question des assurances pour faciliter la mutualisation et la coopération entre artisans et celle de la formation et de la simplification pour permettre aux artisans d'être innovants et de s'adapter aux besoins des territoires (exemple des nouvelles techniques pour le frelon asiatique...).

Elle a enfin expliqué qu'elle travaillait actuellement sur deux sujets: la revitalisation des centre-bourgs et la protection des zones de captage d'eau." Si, comme l'affirme Nathalie Fabre, l'avenir du monde rural passe aussi par sa capacité à répondre à de nouveaux besoins, comme le tourisme et ses multiples dérivés, mais aussi les activités culturelles et artisanales, nous devons envisager d'autres rencontres avec en particulier l'aide des chambres départementales. La soirée s'est terminée de manière conviviale, occasion d'aborder de manière plus informelle d'autres questions, comme celle du financement de travaux pour la réserve d'eau destinée à l'irrigation, en haut du bourg.



Deux nouveaux artisans à Montferrand:

Nous les rencontrerons dans le prochain numéro du bulletin.



GARDONS LUCIE NOTRE SUPER FACTRICE

La Poste, un service public à bien utiliser pour qu'on ne nous le supprime pas : ce sont à la fois Estelle et Victor qui assurent l'agence postale et notre factrice Lucie, qu'on ne nous enlèvera pas ! A nous de penser à utiliser leurs services ! *Témoignages :*



*Lucie
= beaucoup Lucie je lui fait des
dessins nouveaux pour me dire merci elle
me fait ces dessins je pense qu'elle
reste toujours factrice chez nous
Larisa*



Lumineuse Unique

Charmante

Irremplaçable

Étincelante

Les Montferrandais apprécient de voir sillonner la voiture jaune de La Poste mais ce qu'ils affectionnent surtout c'est le sourire de Lucie avec un "bonjour" qui ensoleille la journée de chacun d'entre nous.

Lucie n'a pas oublié le sens du service public, avec la notion de même service pour tous les habitants ; prête à rendre service, toujours souriante, avec un mot différent pour chacun.

Lucie, par sa générosité, sa simplicité, sa gentillesse a su investir chaque foyer tout en sachant garder la confidentialité de chacun d'entre nous

Pour connaître les nombreux services que peut vous rendre Lucie, notre factrice, consultez le site www.laposte.fr... Ou mieux : demandez-lui de vous les indiquer.

*Lucie est une factrice exceptionnelle toujours le mot pour rire et très
accueillante et serviable avec les clients. C'est une factrice IRREMPLACAB
-LE !! MANON*

Accueil des responsables Téléthon de Bergerac et Sud Dordogne (Remise du chèque de 2500€ au nom du Sud Dordogne)

Arlette Lapeyronnie, placée à la DDAS, est née à Excideuil. Elle a déposé ses valises à Régagnac un jour d'avril 1977, elle n'a que 17 ans et demie... Intimidée par un cadre aussi majestueux que somptueux qu'est le Château de Régagnac.



Madame Pardoux, propriétaire de cette demeure, se lance le défi de la garder et de l'instruire, cela commence par la lecture, compter mais aussi cuisiner, travailler, lui faire connaître la nature... telle une maman attentionnée. Il faudra du temps, de la patience mais Véronique n'en sera que plus remerciée.

Arlette, femme timide, discrète, serviable, disponible et généreuse va rencontrer beaucoup de monde et

notamment des artistes ; elle sera figurante dans un film du célèbre Jean Marboeuf aux côtés de Roland GIRAUD, Andréa FERREOL, Patrick CHESNAY, Jean POIRET, et tant d'autres.

Véronique, toujours soucieuse du bien-être d'Arlette lui offre chaque année un voyage à l'étranger pour qu'elle puisse découvrir d'autres horizons.

Arlette est aussi une passionnée. Quand il y a des champignons, nous pouvons l'apercevoir arpenter les coteaux à la recherche de ces trésors de la nature. Et chaque dimanche, elle prend sa canne à pêche pour aller titiller le poisson à l'étang.

La vie d'Arlette a eu des débuts difficiles mais tel un conte de fée, elle a rencontré sa bonne enchantresse en la personne de Véronique Pardoux qui partage son quotidien et qui l'a rendue heureuse et épanouie dans un cadre idyllique.

Telle est la vie d'Arlette aujourd'hui...



RECETTE DU TARATOR BULGARE

Le 16 juin nous serons à l'heure bulgare sous la halle. Pour vous habituer, ou pour poursuivre, voici une recette très courante en Bulgarie, il s'agit du Tarator, un potage frais d'été qui peut accompagner l'eau-de-vie en apéritif :

Ingrédients pour 4 personnes :

- 1 concombre
- 500g de yaourt
- 1 à 4 gousses d'ail hachées, selon vos goûts
- 3 c à soupe de cerneaux de noix hachés (grossièrement, pas en poudre)
- 2c à soupe d'huile d'olive
- 2c à soupe d'aneth haché
- 1 verre d'eau, sel, poivre, glaçons

Préparation (10 minutes):

Eplucher le concombre et le couper en très petits morceaux. Battre le yaourt avec l'eau et un peu de sel. Ajouter les autres ingrédients en terminant par l'huile. Servir avec 1 ou 2 glaçons.

Vrais et Faux dictons

(de Jean-Louis Fauchier)

Lors de la matinée consacrée aux femmes, Jean Darriné nous a amusés avec des aphorismes et des superstitions. Jean-Louis en a tiré l'idée de proposer cette rubrique.

Ce numéro-ci ce sont des dictons sur la neige... nous pourrons vérifier sur le terrain ou regarder page suivante ses propres réponses.

- A. *Les vieux disaient que la neige de février vaut du fumier*
- B. *Quand il neige il y aura des cèpes*



Vrai/faux de Jean-Louis (page précédente)

- A. C'est vrai. En effet la neige fixe l'azote de l'air et l'apporte au sol en fondant
- B. C'est faux. Si les conditions d'été ne sont pas réunies ça ne marche pas (c'est-à-dire températures au moins à 22° et humidité suffisante, au moins 20mm). Par contre, du fait de l'apport d'azote, s'il y a des cèpes, ils sont plus gros !

Veillée : « de l'œil à l'oreille » avec Thierry et Ariel Bazin



Veillée contes avec Rémy Danoy et Pierre Melotti



Notre bibliothèque municipale
Un service public assuré par des bénévoles
grâce aux services professionnels
de la bibliothèque
départementale (BD24)

Située à Périgueux, la bibliothèque départementale (BD24) est la bibliothèque des bibliothèques. À ce titre elle entretient un très grand fonds de livres, de DVD et CD.

C'est dans ce fonds que nous allons chercher, deux fois par an, l'essentiel des livres qui sont proposés : une fois c'est un bibliobus qui vient nous proposer un choix et une autre fois certains bénévoles vont à Périgueux faire « le marché » pour la commune. De plus le site Internet de la BD24 permet de faire venir un livre, un CD ou un DVD à la demande (en une ou deux semaines)

Mais son action s'étend à d'autres services destinés aux bibliothèques pour les aider:

- formations des salariés et bénévoles (un bénévole de Montferrand est en formation cette année) ;
- Animations autour de la lecture de livres (étranges lectures: voir l'encart);
- Aides techniques pour aménager les locaux, pour entretenir le fond propre de livres

C'est de cette façon qu'une petite bibliothèque comme celle de MONTFERRAND peut garantir un véritable service public qui s'inscrit dans le plan national de la lecture. Nous rendons d'ailleurs des comptes pour ce plan national par l'intermédiaire de la BD24

Une bibliothèque gratuite

C'est une recommandation du plan national de la lecture. Mais c'est également une attitude réaliste. Les bénévoles n'ont pas le droit d'encaisser au nom de la commune. Il faudrait passer par le Trésor Public, ce qui serait très lourd pour les usagers, et rapporterait une somme modeste compte tenu de la population du village. La tendance régionale est d'ailleurs à la gratuité.

La bibliothèque de Montferrand en quelques chiffres pour 2016

Dans le réseau départemental les bibliothèques ne se limitent pas au prêt. Elles se donnent pour mission d'être des lieux de rencontres informelles et de convivialité, de se situer aux plus près des usages de ceux qui y viennent, sans nécessairement emprunter des livres.

Pour les chiffres, au niveau national, on distingue ainsi:

1. les usagers inscrits (47 à Montferrand)
2. la fréquentation qui compte toutes les personnes entrées dans le local à l'occasion de manifestations (expositions, veillées, conférences, etc.- (530 à Montferrand en 2016)
3. les prêts (860 en 2016 à Montferrand)



Etranges lectures : le 16 juin à 18h30

Il s'agit d'une des animations proposées par la bibliothèque départementale. Il s'agit d'une invitation à la découverte de littératures étrangères. Les lectures se déroulent dans quinze bibliothèques du département, tout au long de l'année. Elles durent une heure environ et commencent toujours à 18h30. A Montferrand, la BD24 nous a proposé un roman bulgare sur l'amitié d'un luthier et d'un enfant dans la ville de Sofia des années 1950.

Nous avons prévu un apéritif convivial pour conclure

Vers un service Internet à la bibliothèque ?

Dans le cadre de la convention signée avec la BD24, il est nécessaire qu'un accès Internet soit disponible à la bibliothèque. Cela permettra d'apprendre aux utilisateurs comment réserver un livre, un CD ou un DVD du fonds départemental. Mais également de les aider dans des démarches plus administratives (mission recommandée aux bibliothécaires). Une étude est en cours avec le bureau de l'amicale laïque et le conseil municipal.

FOYER RURAL

L'assemblée générale du 28 février a permis de faire le bilan de l'année 2016. Les recettes obtenues lors de nombreuses fêtes ont permis d'équiper la scène d'un rideau (2000€) et de dégager en outre un bénéfice de 1445€. De ce fait, l'assemblée générale a approuvé le projet de remplacer le chauffe-eau de la salle des fêtes (ce qui a été réalisé depuis). Les projets pour 2017 sont analogues à ceux des années précédentes : Méchoui le 13 juillet, fête du village les 29 et 30 juillet et fête des saveurs d'automne fin octobre. Michèle Risse est présidente, Michel Risse vice-président et Odile Delcel est trésorière.

Amicale laïque

Un nouveau bureau a été élu pour 2017

- Présidente : Anne-Marie Darriné
- Vice-Président : Charaf Saïd
- Trésorier : Jean-Louis Fauchier
- Trésorière adjointe : Odile Delcel
- Secrétaire : Vincent Recchia
- Secrétaire adjointe : Agnès Delvaux

Ce bureau a présenté ses projets pour 2017 et 2018 :

- Atelier de créations sur métaux (étain, cuivre, laiton) par M. Dreux
- Après-midi et soirée de musique et de théâtre pour la Saint-Christophe (19 août)
- Veillée sur le chant des oiseaux (M. Hotte) ou soirée sketches sur le thème des poules (mi-octobre)
- Veillée sur les histoires de Montferrand et sur la châtaigne (novembre)
- Cabaret irlandais (cornemuse etc..)
- Démonstrations autour des pièces d'horloges anciennes (M. Touyet, horloger installé à Gentil, magasin à Monpazier)
- Discussions à thèmes
- Trocs de graines et échanges de conseils
- Concerts

SERVICES PUBLICS A MONTFERRAND SOUS LA REVOLUTION FRANCAISE

Pendant dix ans, Montferrand a été chef-lieu de canton... Le canton de Montferrand est créé en 1790 sous la Révolution, en même temps que les départements. Lorsque ce canton est supprimé par la loi du 8 pluviôse an IX (28 janvier 1801) portant sur la « **réduction du nombre de justices de paix** », déjà des regroupements pour faire des économies, ses communes sont alors réparties entre le canton de Beaumont (Montferrand, Sainte-Croix), le canton de Cadouin (Bouillac, Saint-Avit-Rivière) et le canton de Monpazier (Lolme, Saint-Marcory, Saint-Romain).

Parallèlement, une petite révolution verra le jour en 1790 par la création des départements, modifiant ainsi les adresses du pays tout entier et donc du travail des postiers. Les postes vont alors devenir un service public, l'état créera le 9 avril 1793, l'Agence nationale des postes celle-ci regroupera les Postes aux lettres, les Postes aux chevaux et les messageries. Ce réseau national devait être complété pour atteindre les villages.

A cette période, outre le juge de paix, Montferrand a payé un « piéton », précurseur de notre factrice d'aujourd'hui, qui peut faire sa tournée en voiture.

Il ne faisait son service que tous les dix jours (décades), il allait jusqu'à Monpazier puis revenait à Saint-Romain, Lolme, Montferrand, Saint-Avit Rivière et Bouillac. Sa mission était d'abord administrative ainsi que le mentionne ce qu'aujourd'hui on appellerait un « appel d'offres », retrouvé dans les archives départementales par Jean Darriné: « l'administration considérant que l'envoi et l'accusé de réception des lois sont les premières garanties de leur exécution... ». Mais les piétons devaient en outre porter le courrier des citoyens puisque le privilège donné à certains dans l'ancien régime (charge) pour assurer la poste contre rétribution avait été aboli.

Les subventions votées au conseil municipal pour 2017

Association des Parents d'élèves 450€
Amicale chasse 200€
Amicale laïque (livres bibliothèque) 200€
Arc en ciel 50€
ASAB (forêt) 80€
CIRPC (conférences de la Couze) 350€
Coopérative scolaire 300€
Union sportive montferrandaise 200€
Eveil Art 350€



Cérémonie du 8 mai: EXTRAITS DU DISCOURS DE NATHALIE FABRE

...L'esprit de la Résistance c'est aussi la confiance dans l'avenir. Nous vivons, grâce à nos aînés, libres et en paix ; c'est un message d'espoir qui nous a été légué. .../... Ensemble, nous sommes un peuple. Retenons le passé, Continuons à résister pour transmettre la République et non la dictature. A ce titre, en début d'après-midi, je vous propose de prolonger ce devoir de mémoire en allant visiter le maquis de Durestal à Cendrieux. Ce Chemin de la Mémoire est l'histoire d'un maquis, de son organisation, de ses activités, de sa vie quotidienne et de son environnement. Car l'histoire nous rappelle que les événements peuvent basculer très vite, que les idées qui mènent à la discorde et l'horreur seront toujours présentes dans le monde et dans nos sociétés. Au nom du souvenir, guettons-les, traquons-les, dénonçons-les avant qu'elles ne grandissent trop et ne ramènent les ténèbres. Par notre vigilance, soyons les Résistants de la Paix au sein de l'Europe et du Monde. Tel est notre combat du souvenir, à notre tour devenons des passeurs de mémoire.



Sortie au maquis de Durestal, entre Journiac et Cendrieux



Carte d'identité : une démarche nouvelle

Pour établir une carte d'identité, il est possible de gagner du temps en faisant une pré-demande en ligne. Dans tous les cas, il faudra passer par la mairie de Lalinde qui est équipée d'une borne biométrique.

Vous devez prendre rendez-vous au service des cartes d'identité (05 53 73 44 60). Ce service est ouvert

- ☛ Les lundis-mercredi-vendredi de 14h à 17h
- ☛ Les jeudi et samedi de 9h00 à 11h30

Il vous est conseillé de commencer par créer un compte sur le site :

<http://www.predemande-cni.ants.gouv.fr/>



Elections législatives des 11 et 18 juin

Bureau ouvert à la bibliothèque de 8h à 19h.

Si traditionnellement le bureau de vote est tenu par les membres du conseil municipal, tous les citoyens sont invités à y prendre part s'ils le souhaitent. C'est une occasion de se rencontrer car c'est beaucoup plus convivial que dans les grands bureaux. Contactez la mairie.

Ci-dessous : nos deux jeunes électeurs qui s'exprimaient pour la première fois lors des présidentielles 2017.



Hommage à l'ancien forgeron du village

Si André Couderc nous a quittés, sa mémoire est présente dans le village. Elise Belgarric a souhaité nous rappeler ce personnage marquant.

« A notre forgeron et maréchal-ferrant, figure emblématique de Montferrand, avec son sens de l'humour, sa créativité sans limite, Artiste à ses heures. André notre forgeron, personnage de talent, représentatif de notre commune, humaniste, a depuis longtemps conquis le cœur des Montferrandais et d'ailleurs. Merci André pour tout cela, continuez encore longtemps à nous faire rêver »

Le village où j'habite

Où je suis née

*Au nom retentissant comme un ultime sage,
De ses pierres vieilles par les siècles qui passent,
Montferrand est resté ce village modeste,
Aux accents triomphants juché sur son équestre.*

*Ses maisons alignées, toutes remplies d'histoire,
S'élancent vers le ciel du haut du promontoire,
Pour atteindre là-haut le soleil leur empire,
Fières comme l'oiseau que le regard attire.*

*Imposantes, elles sont, par leurs formes altières,
Dans le profond silence serpente la Rivière,
Ce village perché aux couleurs chatoyantes,
Pourrait être celui rêvé dans mon enfance.*

*Dans ce charmant village, où il fait si bon vivre
L'on rencontre des gens, et aussi des artistes,
Étonnants, chaleureux, dévoilant leur talent
Ne renonçant devant rien, créant avec élan.*

*Devant la multiplicité de ces êtres amateurs
Leur inventivité, qu'ils soient forgeron, peintre ou tourneur,
Embellit la vie de tout chaland qui passe,
Et fait briller les yeux des enfants de tous âges.*

*Que le foisonnement aussi inattendu,
Dans ses petits villages, dans ces recoins de rue,
Fleurissent des génies aux accents authentiques
Égrenant lentement la belle rhétorique.*

*A tous ces artisans, artistes, amateurs
Qu'ils soient peintres, potiers, forgerons ou tourneurs
Pour notre grand plaisir embellissent la vie
André continuez longtemps ainsi
45 ans d'amitié méritaient bien un petit récit*

Elise Belgarric

LES MYSTERES DE L'OR NOIR DU PERIGORD

Jean-Louis Fauchier

D'après le *Trufficulteur Français*, il se serait planté 270 000ha de truffiers en France depuis 1974. Malgré ces très grandes surfaces la quantité de truffes récoltées diminue. Deux raisons en seraient la cause.

La première est le dérèglement climatique qui nous fait subir de longues sécheresses à la place de nos traditionnels orages du 14 juillet et du 15 août. Pour les compenser, de plus en plus de trufficulteurs irriguent leur truffière.

La seconde c'est la surexploitation des truffières, qu'elles soient naturelles ou plantées, pour l'appât du gain.

Autrefois les gens allaient chercher des truffes pour Noël ou quand ils tuaient le cochon. Aujourd'hui, à cause des marchés, on ramasse les truffes depuis fin novembre jusqu'à fin février sans en laisser qui pourrissent sur place pour répandre naturellement leurs spores. Les trufficulteurs essaient d'intervenir par le réensemencement. Des ingénieurs agronomes ont découvert la sexualité de la truffe, ce qui permet l'insémination artificielle sur des truffières latentes ou en baisse de production. En supposant que le milieu contienne des « mamans » on va leur proposer des « papas » (plusieurs « papas » sont ici autorisés...).

Sachant qu'un seul gramme de truffe contient entre un et deux millions de spores, on introduit un mélange de spores mélangés à de la tourbe, neutralisée par du calcaire ou de la vermiculite. Soit on fait un épandage en plein sur le brûlé, soit on creuse des trous de 20cm de côté appelés « nids de truffe ». Les résultats se manifestent après deux ou trois années. Une dernière solution consiste à ne pas ramasser la totalité de la récolte.

L'entretien d'une truffière repose en partie sur la taille. Ainsi le 16 juin 2016, par un après-midi orageux nous avons été invités à une démonstration de taille à La Métaderie, chez Bernard Briaud. Dans leur truffière d'une cinquantaine d'arbres, Marie et Bernard ne trouvaient que quelques truffes d'été sous un ou deux arbres... Le technicien, M. Réjou, a commencé par faire une analyse de sol (présence de calcaire). En effet la truffe ne se développe que dans des terrains argilo-calcaires. Puis il a effectué des prélèvements de racelles (photo) qui ont été observés en laboratoire pour savoir s'il y avait une « micorhization » possible avec la truffe noire du Périgord (résultat de la rencontre d'une racine avec un mycélium compatible). Ensuite M. Réjou a réduit les branches latérales (photo) de manière à ce que la dimension du brûlé soit une fois et demi plus grande que celle de la frondaison. Ensuite il a réduit la hauteur des arbres (photo).

Bernard nous dira d'ici deux ou trois ans quels sont les résultats de ces traitements. L'or noir demande de la



Feux interdits

Le brûlage à l'air libre de tous les déchets, y compris les déchets végétaux est interdit entre le 1^{er} mars et le 1^{er} octobre par arrêté préfectoral.

Mme la préfète de la Dordogne rappelle par ailleurs dans cet arrêté qu'il est préférable d'utiliser d'autres solutions que le brûlage pour les déchets verts (compostage, broyage, paillage, déchetterie)

Elie Vergne

Un personnage atypique de Montferrand vient de nous quitter : Elie Vergne. De parents déjà agriculteurs exploitant une ferme à Férrière, il était né en 1931, et donc était dans sa 86ème année. Il avait un frère qui perdit la vie en tant que soldat pendant la guerre d'Indochine. Et tout naturellement, à l'âge adulte, il reprit l'exploitation parentale pour y pratiquer la culture de céréales et surtout l'élevage de bovins. Il se maria avec sa voisine du coteau d'en face Simone Palasy avec laquelle ils eurent deux filles, Éliette et Jeannette. Curieux par nature, il s'intéressait à tout. Extrêmement habile de ses mains, il faisait tout par lui-même : mécanique, sciage, charpente ainsi que de multiples inventions de son cru. Toujours prêt à rendre service à la moindre demande, il lui arrivait même de pousser la chansonnette lors de repas de fête entre amis.

Budget 2017 pour la commune

Lors de la séance du conseil municipal du 5 avril 2017, le budget 2017 a été approuvé à l'unanimité.

La commune ne vit pas au-dessus de ses moyens : le budget demeure excédentaire.

Cela n'empêche pas d'effectuer des travaux d'amélioration et de subventionner les associations. Ainsi une subvention de 500€ a été versée à l'association des parents d'élèves pour la classe de découverte liée au projet de la classe d'Anaïs.

Comme depuis plusieurs années, le conseil a décidé de ne pas augmenter les taxes :

Taxe habitation	8,04 %
Taxe foncière du bâti	12,83 %
Taxe foncière du non-bâti	80,37 %

Prochaines animations à Montferrand

Journée sport et nature (gratuit)

Samedi 27 mai à partir de 9h30

Organisée avec le concours du Conseil Départemental

Inscription obligatoire à la mairie avant le 24 mai

Présentation à la bibliothèque du livre de

**Jean Darriné sur les quatre moulins à
farine de Montferrand et leurs meuniers**

Jeudi 1^{er} juin à partir de 18h

*En présence de l'éditeur, vente et dédicace sur place
par Jean*

**Soirée sur le thème de la littérature, de la
musique et de la Bulgarie (gratuit)**

Vendredi 16 juin à partir de 18h30

*« Etranges lectures » organisée avec le concours de la
Bibliothèque Départementale 24*

**Création artistique sur métaux
(participation libre)**

Samedi 17 juin à partir de 9h30

*Atelier pour tous à partir de 11 ans par M. Dreux,
artiste, ancien artisan maître-compagnon*

RAPPEL

Pour vérifier les dates des événements,

Pour plus d'informations

Consultez le site Internet

www.montferrand-du-perigord.fr

Les petites communes coûtent cher ?

C'est un argument que l'on entend pour justifier les regroupements de communes...

Pourtant

Si l'on considère les frais de personnel du budget 2017 de Périgueux, on trouve **738€** par habitant alors que pour Montferrand, c'est **366€** par habitant !

Pourquoi ?

Où sont les économies ? Dans toutes les tâches réalisées bénévolement tout au long de l'année et en particulier pour fleurir le village et arroser, également lors des journées écocitoyennes.

Mais contribuons tous à garder un village propre :

Déchetterie où es-tu ?



**Juste à côté d'Intermarché et de la coopérative agricole
de Beaumont... alors pensez à charger votre coffre avant
vos courses.**

**Vous éviterez de déposer dans les points de collecte les
produits interdits (vitres cassés, vaisselle, meubles, bois,
etc...).**

**Horaires : lun 14h-17h, mar à ven 9h-12h et 13h30-17h
sam 9h-12h**